



Ville de Mèze

N°65

DÉCISION DE M. LE MAIRE

ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS

« Travaux de rénovation de la toiture et des façades de l'Hôtel de Ville »

Consultation N°24MA-15

M. le Maire de la ville de Mèze,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 17 décembre 2021, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils définissant les procédures formalisées, ainsi que, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant leurs avenants et toute décision concernant les avenants aux marchés et accords-cadres passés selon les procédures formalisées ;

Vu les offres présentées par les entreprises ATTILA AMETO, ABELLO Maçonnerie, SOP34, ADS Toitures, Midi Aquitaine pour le lot n°1 « Echafaudage, toiture » ; Soulier Peinture, Sud Ravalement, SOP34, Façades Languedociennes, Solares, Ravaltec, Eco et Bat, ABELLO Maçonnerie, KOURTEL Façades et LCP Ravalement pour le lot n°2 « Façades » dans le cadre de la consultation ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant l'offre présentée par :

- L'entreprise ATTILA AMETO pour lot n°1 « Echafaudage, toiture » en vue de l'attribution du marché public n°24039, se révèle être l'offre la plus avantageuse et conforme aux attentes de la commune ;

- L'entreprise SOULIER Peinture pour lot n°2 « Façades » en vue de l'attribution du marché public n°24040, se révèle être l'offre la plus avantageuse et conforme aux attentes de la commune ;



Ville de Mèze

N°65

DÉCIDE :

Article 1 :

L'offre présentée par ATTILA AMETO domiciliée 9 rue Henri Moissan à Béziers (34500) est retenue pour l'attribution du marché n°24039 portant marché de travaux pour un montant total de 141.883,28 € HT, soit 170.259.93 € TTC y compris les prestations supplémentaires n°1 et 2 retenues.

Article 2 :

L'offre présentée par SOULIER Peintures domiciliée 24 rue des Flamants Roses à Mèze (34140) est retenue pour l'attribution du marché n°24040 portant marché de travaux pour un montant total de 17.145 € HT, soit 20.574 € TTC.

Article 3 :

Les crédits afférents sont inscrits au budget général de la ville de Mèze au compte 2313 - chapitre 23.

Article 4 :

Le Maire, par délégation n°15 en date du 15 décembre 2021, autorise M. Marcel Graine, Conseiller Municipal, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce marché.

Article 5 :

La présente décision sera notifiée par :

- publication sur le site de la ville de Mèze,
- transmission au Préfet de l'Hérault.

Article 5 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication sur le site de la ville de Mèze et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte adressé au Représentant de l'Etat le	14.08.2024
Acte reçu par le Représentant de l'Etat le	14.08.2024
Acte publié, affiché et notifié le	14.08.2024
ACTE EXECUTOIRE	

Fait à Mèze, le 12 août 2024

Le Maire,
Thierry BAËZA

